

RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

L'État français doit être cohérent et répondre à l'urgence en protégeant le peuple palestinien et la Flottille pacifiste Sumud

La CGT s'est félicitée de la reconnaissance récente de l'État de Palestine par l'État français il y a 48h. C'est un grand pas politique. Mais il ne suffit pas à répondre à la double urgence en matière de respect du droit international.

La première est de prendre toutes les initiatives internationales pour mettre un terme au génocide en cours à Gaza et à la colonisation de la Cisjordanie.

L'État français doit s'associer aux demandes des autres États pour un cessez-le-feu immédiat et des sanctions économiques prévues par les traités internationaux dont l'Accord d'association UE/Israël. Il faut de toute urgence permettre l'entrée de l'aide humanitaire, le retrait des forces d'occupation israélienne, la libération des otages israéliens détenus à Gaza et des prisonniers politiques palestiniens.

La flottille internationale et pacifiste Sumud, à bord de laquelle se trouve Cédric Caubère, représentant de la CGT, ainsi que des représentant.es des syndicats suisses, belges, espagnols et italiens, se dirige vers les côtes palestiniennes pour apporter un soutien humanitaire au peuple de Gaza. Elle a fait l'objet d'attaques de drones israéliens qui menacent la sécurité des passagers de la flottille. Ces actes de terreur n'entameront pas la détermination des navigateurs et navigatrices de la paix, ni celle de toutes les organisations et ONG qui les soutiennent à briser le blocus honteux et à mettre fin au génocide qui se déroule sous nos yeux.

La CGT vient d'adresser un courrier au Président de la République lui demandant de mettre en œuvre les obligations absolues découlant du droit international de la mer : porter sécurité et assistance en toutes circonstances. Emmanuel Macron doit de toute urgence dépêcher un navire militaire pour protéger les personnes se trouvant à bord de la flottille, comme le fait l'Espagne et comme va le faire l'Italie.

C'est par ces actions pacifistes et citoyennes que la communauté internationale a enfin commencer à agir contre le génocide perpétré par Netanyahu contre les femmes, les enfants et les civils de Palestine, il est désormais urgent de prendre toutes les initiatives pour que les palestiniens et les israéliens puissent enfin vivre dans leurs pays respectifs en paix et en sécurité.

Montreuil, le 25 septembre 2025